



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement

Cayenne, le 23 février 2018
13h30

Service Infrastructures
et Sécurité Routières

District d'Entretien et
d'Exploitation des
routes nationales

N° Com/14-18

COMMUNIQUÉ

Liste des principaux chantiers sur les routes nationales Semaine du 26 février au 02 mars 2018

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°1

- ➔ **Secteur de St-Laurent, du PR 250+700 au PR 253+300** : stabilisation des accotements, circulation alternée.
- ➔ **Secteur d'Iracoubo, du PR 168+250 au PR 168+340** : construction d'un abri bus, circulation alternée.
- ➔ **Secteur d'Iracoubo, du PR 107+000 au PR 145+000** : élagage manuel sur accotements.
- ➔ **Secteur de Kourou, du PR 56+350 au PR 56+950** : rétablissement de la signalisation horizontale, chantiers mobile.
- ➔ **Entre Macouria et Kourou, du PR 37+000 au PR 47+000** : fauchage mécanique des accotements, chantiers mobile.

Chantiers à réaliser sur la route nationale n°2

- ➔ **Secteur de Matoury, du PR 1+500 au PR 2+000** : entretien de la chaussée, chantier mobile.
- ➔ **Entre Cacao et Régina, du PR 53+065 au 62+250** : réalisation d'aires de contrôle de Poids Lourds
- ➔ **Secteur de Régina, du PR 94+000 au PR 114+000** : entretien de la chaussée, chantiers mobile.
- ➔ **Entre Régina et St-Georges, du PR 124+000 au PR 128+000** : entretien de la chaussée, chantiers mobile.
- ➔ **secteur de St-Georges, du PR 132+930 au 134+730** : repose de glissières de sécurité.
- ➔ **entre Régina et St-Georges, du PR 145+000 au PR 148+000** : entretien de la chaussée, chantiers mobile.
- ➔ **Secteur de St-Georges, du PR 156+930 au 183+800** : rétablissement de la signalisation horizontale, chantiers mobile.

Par ailleurs, des interventions et des chantiers courants sont réalisés tout au long de la semaine, sur l'ensemble de l'itinéraire.

Les usagers sont invités à faire preuve de prudence et à porter une attention particulière à la signalisation annonçant les travaux et interventions pour leur sécurité et celle des agents intervenant sur les voies de circulation.

Les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers. Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr